



Conformité & Contrôle Interne 2018 dans l'Industrie Financière

Cédric DUCHATELLE
AG2R La Mondiale

Jean-Marie FIASCHI
Allianz France

Jean-Marc GUTEAU
BNP Paribas Securities
Services

Philippe SANCHIS
Vialink

Patricia JOUAN
ex-Groupe Société
Générale

Christiane LEGAT
Crédit Immobilier de
France

- Digital et fonction conformité : quelles solutions pour quelles opportunités ?
- Innovation & technologie au service de vos processus KYC : Quelles perspectives ?
- Contrôle interne, contrôle permanent, contrôle périodique, conformité : quelles spécificités, complémentarités, coordination ?
- La culture de conformité face aux nouveaux enjeux de régulation : Adapter l'organisation pour mieux diffuser la culture de conformité
- Les enjeux du pilotage d'une fonction Conformité globale
- Eléments de benchmark de la gestion du risque de Sécurité Financière : organisation de la gestion du risque de SF et organisation de la filière de contrôle du risque de SF

contact@eri-institute.eu

+33 6 14 34 04 75

www.conferences-institute.eu

www.eri-institute.eu

agenda

- 08:30 accueil des participants
- 09:00 **Chief compliance officer : un mouton à 5 pattes...**
Frédéric DUCHATELLE, Directeur Groupe Conformité & Ethique des affaires, Fonction Clé vérification conformité – AG2R La Mondiale
- Quel profil ? Quelles compétences ? Quelles attentes des autorités de contrôle ? un retour d'expérience dans le secteur de l'assurance
- 10:00 **La culture de conformité face aux nouveaux enjeux de régulation : Adapter l'organisation pour mieux diffuser la culture de conformité**
Jean-Marie FIASCHI, Responsable du Département Conformité, en charge du Centre Compétences Investigations Fraude, Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent – Allianz France
- Adapter l'organisation pour mieux intégrer les évolutions législatives et réglementaires
 - Les actions de formations associées aux actions de sensibilisations : mieux diffuser la culture de conformité
 - Prévenir, détecter, sanctionner : le choix de la spécialisation des acteurs
- 11:00 pause-café
- 11:30 **L'audit du dispositif de contrôle interne**
Christiane LEGAT, Directrice de l'inspection générale et de l'audit – Crédit Immobilier de France
- Papier de l'EBA (European Banking Association) de septembre 2017
 - Position de la BCE
 - Que retenir ? Que mettre en œuvre ?
- 12:30 déjeuner
- 14:00 **Digital et fonction conformité : quelles solutions pour quelles opportunités ?**
Jean-Marc GUILTEAU, Global Head of Regtech Innovation & Development – BNP Paribas Securities Services
- Faire face à l'explosion des coûts de conformité et de non conformité,
 - Les Regtechs et leurs solutions,
 - Quelles opportunités pour la fonction conformité ?
- 15:00 **Innovation & technologie au service de vos processus KYC : Quelles perspectives ?**
Philippe SANCHIS, CEO – Vialink (filiale de BRED)
- Retour d'expérience sur une solution KYC innovante & paramétrable par les Directions Conformité au sein des banques et Fintechs
 - En quoi les nouvelles technologies en matière de KYC peuvent-elles vous permettre de libérer du temps pour vous consacrer à des missions à forte valeur ajoutée ?
 - Comment l'IA et le machine learning peuvent dynamiser vos processus KYC ?
- 16:00 pause-café
- 16:30 **Eléments de benchmark de la gestion du risque de Sécurité Financière : organisation de la gestion du risque de SF et organisation de la filière de contrôle du risque de SF**
Patricia JOUAN, Consultante, ex-Global Head of Financial Crime Compliance du Groupe Société Générale
- L'organisation de la gestion du risque de SF : Le rôle des différentes lignes de défense (LoD)
 - L'organisation de la filière de contrôle du risque de Sécurité Financière
 - La responsabilité et le périmètre de la filière de contrôle de la sécurité financière
 - L'organisation de la deuxième LoD : la sécurité financière dans la conformité ou séparée ?
 - La représentation de la culture de sécurité financière vis-à-vis de l'extérieur (Le code de conduite et le site internet des banques)
- 17:30 fin du séminaire

pourquoi participer ?

La conformité est devenue un sujet clé pour les acteurs de l'Industrie Financière !

Le poids que représentent les obligations de conformité peut-être interprété en termes de coût : coût de la veille réglementaire, coût de l'organisation à mettre en place (pour se mettre en conformité, pour former, pour contrôler), coût lié aux sanctions

Mais la conformité peut également être perçue comme étant une source d'opportunité pour l'entreprise : choix stratégiques, remise en cause organisationnelle (revue des processus), élévation du niveau de culture de la compliance, avantage concurrentiels durables, image auprès du public

C'est à se demander dans quelle mesure la conformité peut devenir un facteur de performance !

Alors, contrainte absolue ou source d'opportunité pour les institutions financières ?

Durant cette journée, à travers une alternance d'exposés et de débats sur des thèmes définis en étroite collaboration avec les intervenants, Arrow Institute vous propose d'aborder les thèmes suivants :

- De la cartographie des risques au reporting : quelle mise en œuvre ?
- Contrôle interne, contrôle permanent, contrôle périodique, conformité : quelles spécificités, complémentarités, coordination ?
- Délégation d'une fonction de conformité et contrôle : comment optimiser son efficacité tout en contrôlant les risques ?
- Piloter le contrôle interne : Quels indicateurs ?
- Les enjeux du pilotage d'une fonction Conformité globale

L'objectif de ce séminaire est de cristalliser les avancées sur les méthodes, outils et organisation de la conformité sous forme de retours d'expérience sur des cas concrets dans l'Industrie Financière.

public concerné

Au sein de l'ensemble des métiers de l'industrie financière (Banque de détail, BFI, Asset Management, Banque Privée, Services aux Investisseurs, Assurance) :

- Responsables de la conformité / Compliance officers
- Déontologues
- Responsables LAB/LCFT
- RCCI, RCSI
- Responsable des risques / Risk managers

méthode de travail

- Documentation remise à chaque participant au début de la formation
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- Alternance d'exposés et de débats garantissant une véritable interactivité
- Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

objectifs pédagogiques

- Comprendre les impacts de la régulation financière sur la place européenne
- Appréhender la démarche de recensement des risques de conformité potentiels
- Maîtriser la prise en compte des risques croissants de non-conformité
- Evaluer la non-conformité résiduelle
- Optimiser l'utilisation des outils de la conformité (évaluation, reportig)
- Appréhender l'accompagnement au changement et formation du personnel
- Maîtriser les responsabilités pénales des entreprises et de leurs collaborateurs (benchmark des sanctions)
- Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants



Conformité et Contrôle Interne dans l'Industrie Financière

22 MARS 2018 – Paris – à confirmer

Frais d'inscription (TVA non comprise)	avant le 22 janvier 2018	avant le 22 février 2018	après le 22 février 2018
1er inscrit	990 euros HT	1190 euros HT	1390 euros HT
2ème inscrit	790 euros HT	990 euros HT	1190 euros HT
3ème inscrit	590 euros HT	790 euros HT	990 euros HT

Participant (en MAJUSCULE)

 M. Mme Mlle

Prénom _____

Nom _____

Société _____

Fonction _____

Téléphone _____

E-mail _____

Adresse _____

mode d'inscription

Par e-mail : contact@eri-institute.eu

Par courrier : ERI Consulting : 6, rue René Coche – 92170 Vanves – France

Cachet de l'entreprise + signature

Facturation (en MAJUSCULE)

 M. Mme Mlle

Prénom _____

Nom _____

Société _____

Fonction _____

Téléphone _____

E-mail _____

Adresse _____

Numéro de TVA intracommunautaire

mode de paiement

- Ci-joint un chèque de _____ EUROS
à l'ordre de ERI Consulting et à adresser à ERI Consulting,
6 rue René Coche – 92170 Vanves – France
- Virement bancaire à l'ordre de ERI Consulting
Banque : La Banque Postale
Compte : 20041 01012 5086918Z033 73
IBAN : FR49 2004 1010 1250 8691 8Z03 373
BIC : PSSTFRPPSCE

Dès réception de l'inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de convention de formation simplifiée. Une convocation sera transmise au participant 10 jours avant la formation. Chaque inscription est strictement personnelle. Celle-ci comprend l'accès au séminaire, toute la documentation, les pauses ainsi que les déjeuners.

Annulation : en cas de désistement 1 mois (dates calendaires) avant la date du séminaire, les droits de participation seront remboursés intégralement. Après cette date, aucun remboursement ne sera pratiqué, mais un remplacement pour l'inscription reste possible. Toute annulation devra être notifiée par écrit auprès de contact@eri-institute.eu

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles par courrier ou auprès de contact@eri-institute.eu sur simple demande.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail à : contact@eri-institute.eu. Il vous est également possible de nous envoyer un courrier à l'adresse suivante : ERI Consulting – 6, rue René Coche – 92170 Vanves.

